

Image not found or type unknown



Prime irsque technoligique et attaatat obligatoire.

Par **lucie79**, le **17/12/2011** à **16:00**

Bonjour,rrnJe recois aujourd'hui la reconduite de mon contrat d'assurance dont la mensualité s'élène à 61 euros .rrnOr ils notent que pour le mois de janvier je serai prélevée en plus de 128/ euros qui est une taxe risque technologiue et attentat.rnrnCela fait 8 mois que je suis assurée par cette compagnie et je ne comprends pas qu'on me demande depayer cette taxe maintenant?rrnEst ce obligatoire?rrnJe demande une simple assurance aut iers.rnrnMerci pour votre aide.